FEDERATION, ACTION POUR LA REPUBLIQUE F.A.R/PARTI FEDERATION COMITE D'ORGANISATION DU CONGRES

Tel: 63 98 23 23

A

Monsieur le Directeur Générale de la Gendarmerie Nationale

**Objet**: Information

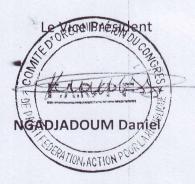
Monsieur,

Dans le carde des activités des partis politiques légalisés, le Comité d'Organisation du Congrès (COC) du parti Fédération, Action pour la République F.A.R/Parti Fédération porte à votre attention, son intension d'organiser une <u>Conférence Débat le jeudi 21 février 2013 à 15heures précises</u> à l'Ecole de l'Avenir dans le sixième (6ème) arrondissement de N'Djamena. Ladite conférence sera précédée d'une visite guidée au cimetière de Ngonmba dans le neuvième (9ème) arrondissement. Cette conférence débat sera animée par le Coordinateur Exécutif Fédéral dudit parti, le camarade **Ngralejy YORONGAR**.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mon profond respect.

Fait à N'Djamena, le 19 février 2013

Pour le Comité d'Organisation du Congrès,



**Ampliation:** 

-Primature

## REPUBLIQUE DU TCHAD MINISTERE DELEGUE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DE LA DEFENSE NATIONALE ET **DES ANCIENS COMBATTANTS** GENDARMERIE NATIONALE **DIRECTION GENERALE**

Direction de Cabinet

/)/40 12 /2.DGGN/CAB/2013

UNITE - TRAVAIL - PROGRES

N'Djamena, le 21 Février 2013

Le Général de Division, Directeur Général de la Gendarmerie Nationale Comité d'organisation du Congrès Du Parti Fédération, Action pour la République(FAR)/parti fédération A......NDJAMENA

## Objet: Réponse à la lettre d'information.

Suite à votre lettre d'information datée du 19 février 2013 du comité d'organisation du Congrès du Parti Fédération, Action pour la République/parti fédération en vue d'organiser une Conférence débat le jeudi 21 Février 2013 a 15 heures à l'Ecole Avenir dans le 6eme arrondissement et une visite guidée au cimetière de Ngonmba dans le 9eme arrondissement, j'ai le regret de informer que cette manifestation n'aura pas lieu du fait de non-respect de la hiérarchie.

Par conséquent, la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale ne pourra sécuriser une manifestation qui n'a pas eu au préalable l'accord des autorités en charge de l'autoriser.

En vous souhaitant bonne compréhension, je vous prie de croire à l'expression de ma considération distinguée.

## LE DIRECTEUR GENERAL

## AMPLIATIONS :

- PRIMATURE
- MDPRCDNACVG
- MISP

Général de Division

Directeur Général de la Gendarmerie Nationale

la Conda